CRPN
Retraite des navigants

DPAE via INTERNET

NOTICE D'INFORMATION

Vous pouvez saisir directement vos déclarations préalables à l'embauche (DPAE) sur notre site internet :

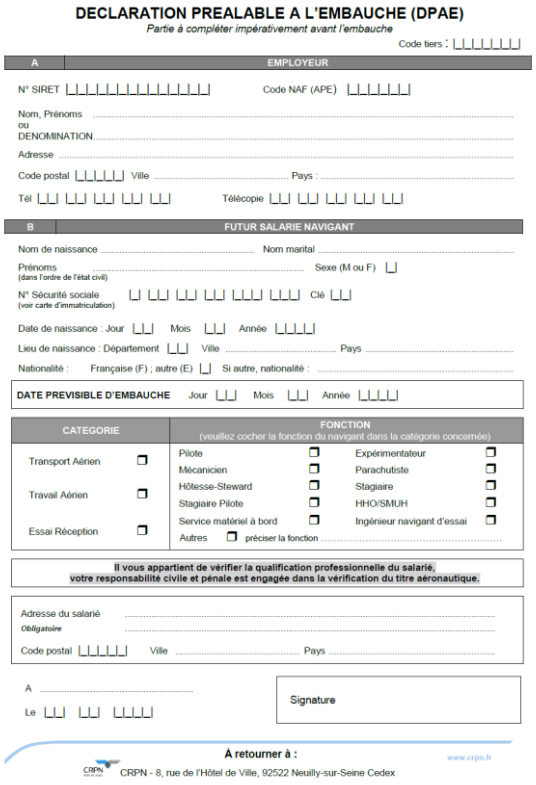

DECLARATION PREALABLE A L'EMBAUCHE (DPAE)
Partie à compléter impérativement avant l'embauche

Code tiers : |_|_|_|_|_|_|

A	EMPLOYEUR

N° SIRET |_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_|_| Code NAF (APE) |_|_|_|_|_|

Nom, Prénoms ou DENOMINATION .....
Adresse .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ..... Pays : .....
Tél |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| Télécopie |_|_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|

B	FUTUR SALARIE NAVIGANT

Nom de naissance ..... Nom marital .....
Prénoms (dans l'ordre de l'état civil) ..... Sexe (M ou F) |_|
N° Sécurité sociale (voir carte d'immatriculation) |_| |_|_| |_|_| |_|_| |_|_|_| |_|_|_| Clé |_|_|
Date de naissance : Jour |_|_| Mois |_|_| Année |_|_|_|_|
Lieu de naissance : Département |_|_| Ville ..... Pays .....
Nationalité : Française (F) ; autre (E) |_| Si autre, nationalité : .....

DATE PREVISIBLE D'EMBAUCHE Jour |_|_| Mois |_|_| Année |_|_|_|_|

CATEGORIE		FONCTION (veuillez cocher la fonction du navigant dans la catégorie concernée)			
Transport Aérien	❒	Pilote	❒	Expérimentateur	❒
		Mécanicien	❒	Parachutiste	❒
Travail Aérien	❒	Hôtesse-Steward	❒	Stagiaire	❒
		Stagiaire Pilote	❒	HHO/SMUH	❒
Essai Réception	❒	Service matériel à bord	❒	Ingénieur navigant d'essai	❒
		Autres	❒	préciser la fonction	

Il vous appartient de vérifier la qualification professionnelle du salarié, votre responsabilité civile et pénale est engagée dans la vérification du titre aéronautique.

Adresse du salarié ..... *Obligatoire* .....
Code postal |_|_|_|_|_| Ville ..... Pays .....

A .....
Le |_|_| |_|_| |_|_|_|_|

Signature

À retourner à :
CRPN - 8, rue de l'Hôtel de Ville, 92522 Neuilly-sur-Seine Cedex
www.crpn.fr

Connectez-vous sur : http://www.crpn.fr/

Mon espace

VOUS N'AVEZ PAS ENCORE DE COMPTE ?
INSCRIVEZ-VOUS.

Vous êtes salarié ou retraité :

JE REMPLIS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Vous représentez un employeur :

JE REMPLIS LE FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Demandez votre code personnel qui vous sera adressé par voie postale en remplissant le formulaire d'inscription.

Ce code vous permettra alors d'accéder à ce service.

Nous vous rappelons que la DPAE est obligatoire, elle conditionne la couverture risques aériens de votre personnel, notamment en cas d'accident aérien.

Soyez vigilant, cette information engage votre responsabilité.

Mise à jour en décembre 2016